

Le classement à l'UNESCO des sites de la Première Guerre attendra

Les sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale espéraient obtenir leur classement au patrimoine mondial de l'UNESCO cette année. Dimanche, l'organisation a annoncé le report de l'examen de la candidature à 2021.

PAR EMELINE VIN
region@lavoixdunord.fr

NORD - PAS-DE-CALAIS.

Vimy. Notre-Dame-de-Lorette ou Fromelles : vingt sites de la Première Guerre mondiale dans la région ne seront pas classés cette année au patrimoine mondial de l'UNESCO. L'institution onusienne, dont le comité du patrimoine mondial se réunissait jusqu'à hier à Manama (Bahreïn), a décidé de repousser l'examen de la candidature à 2021. La raison de ce report : l'UNESCO considère ne pas avoir de cadre pour la thématique mémorielle et préfère se laisser un peu de temps.

Dans la région, vingt sites - six dans le Nord et quatorze dans le Pas-de-Calais - pourraient être classés au patrimoine mondial de l'UNESCO : le cimetière canadien de Vimy, la nécropole de la Targette à Neuville-Saint-Vaast ou encore le mémorial du Commonwealth à Doignies... Pourtant, pas de déception pour l'association porteuse du projet, Paysages et sites de mémoire. « Nous étions préparés à cette réponse, indique Marie-Madeleine Damien, secrétaire générale. Les dossiers mémoriels n'ont jamais été abordés. C'est une rupture dans l'histoire de l'UNESCO ! » Jusqu'ici, la candidature était soutenue conjointement par la France et la Belgique. L'association va tenter de convaincre 80 pays, dont des ressortissants ont participé aux combats et reposent aujourd'hui dans l'un des

139 sites, de s'associer à la proposition.

Le report du classement ne devrait en tout cas pas avoir de conséquence pour le tourisme mémoriel dans les Hauts-de-France. Frédéric Leturque, président du Comité régional du tourisme et maire (UDI) d'Arras, est convaincu que « ça ne va pas désengager les territoires de leur travail de mémoire, engagé depuis longtemps. Le label, ce n'est que du bonus ».

Certains des sites concernés y voient également une autre opportunité : « On va déjà avoir un coup d'éclairage intéressant au moment du centenaire, indique Sophie Wilhelm, de l'office de tourisme de Lens-Liévin. Si on est classés en 2021, ça nous donnera un nouveau coup de projecteur. »

UN SYMBOLE AFFAIBLI

Tout le monde ne partage pas la tranquillité de Marie-Madeleine Damien. Jacqueline Maquet, députée (LREM) de la 2^e circonscription du Pas-de-Calais (Arrageois), déplore la décision de l'UNESCO. « C'est vraiment dommage, le département en avait besoin. Les commémorations du centenaire vont bientôt prendre fin, le symbole sera beaucoup moins fort en 2021. » Une position adoptée par d'autres élus sur le territoire : dans la Somme, Stéphane Demilly (UDI) déplore une décision « négative » et « peu étayée ». Le député a d'ailleurs écrit à la directrice de l'organisation, Audrey Azoulay, pour lui demander d'examiner la candidature au plus vite. ■



Les 14 sites dans le Pas-de-Calais

- 1 Mémorial du Commonwealth - Neuve-Chapelle Memorial - Cimetière militaire portugais de Richebourg
- 2 Cimetière militaire - Dud Corner Cemetery - et mémorial du Commonwealth - Loos Memorial
- 3 Nécropole nationale française de Notre-Dame-de-Lorette
- 4 Mémorial national du Canada - Vimy Memorial - Cimetière militaire du Commonwealth - Canadian Cemetery n°2 - Cimetière militaire du Commonwealth - Givenchy Road Canadian Cemetery - Trou d'obus - Lichfield Crater
- 5 Nécropole nationale française de La Targette et cimetière militaire du Commonwealth - La Targette British Cemetery - Cimetière militaire allemand de la Maison Blanche - Nécropole nationale tchecoslovaque de Neuville-Saint-Vaast
- 6 Cimetière militaire - Faubourg d'Amiens Cemetery - et mémoriaux - Arras Memorial - et - Arras Flying Services
- 7 Cimetière militaire du Commonwealth - Wimereux Communal Cemetery
- 8 Cimetière militaire du Commonwealth - Étaples Military Cemetery

Les 6 sites dans le Nord

- 1 Cimetière militaire du Commonwealth - Fromelles (Pheasant Wood) military cemetery
- 2 Cimetière militaire du Commonwealth VC Corner & Memorial australien - V.C. Corner Australian cemetery and memorial
- 3 Cimetière militaire & Mémorial du Commonwealth - Louverval Military Cemetery - & - Cambrai Memorial
- 4 Cimetière militaire allemand de la Route de Solesmes & Cimetière militaire du Commonwealth - Cambrai East Military Cemetery
- 5 Cimetière militaire du Commonwealth - Le Quesnoy communal Cemetery extension
- 6 Nécropole nationale française d'Assevent & Cimetière militaire allemand d'Assevent

« Les commémorations du centenaire vont bientôt prendre fin, le symbole sera beaucoup moins fort en 2021. »

JACQUELINE MAQUET



Des soldats allemands, français, britanniques, belges, roumains et russes reposent à la nécropole nationale d'Assevent, près de Maubeuge.

DIX CRITÈRES

Les sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO doivent posséder une « valeur universelle exceptionnelle » (VUE) : il s'agit de paysages ou d'édifices culturels qu'il importe de sauvegarder pour les générations futures. Ils doivent répondre à au moins un des dix critères fixés par le Comité du patrimoine mondial : représenter le génie créatif, témoigner d'une civilisation vivante ou disparue, abriter une grande diversité biologique, revêtir une beauté naturelle... L'état qui demande le classement d'un site sur son territoire s'engage à le préserver. L'UNESCO peut apporter son soutien financier et matériel. Dans la région, les beffrois, le bassin minier et la citadelle d'Arras sont classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.